Zeitschrift: Familienforschung Schweiz : Jahrbuch = Généalogie suisse : annuaire

= Genealogia svizzera : annuario

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Familienforschung

Band: - (2002)

Rubrik: Kurzbeiträge = Brèves contributions

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Kurzbeiträge

Brèves contributions

renda estras emilionales a<u>l customa</u>

Les montins de Jeneral Cerr en Rourgogne

National Cary reported by a commonweak die to Crand Combined by Property of a commonweak die to Crand Combined by Property and a commonweak die to Crand Combined by Property of a combined by Property of Caryon and Caryon

Brèves contributions

Processorale Burn

Il cimitero Balli presso Donna (Texas, USA)

Christian Balli

Nella sua "Storia della Valmaggia" (a p. 226) Mons. Martino Signorelli, riferendosi all'opera "Les colonies tessinoises en Californie" (Losanna, 1950), così precisava: "Il Perret ha scritto per primo un libro di grande interesse sull'emigrazione ticinese in California La California, anche se non è l'unica parte del nuovo mondo verso cui si rivolse la nostra emigrazione, per i valmaggesi è la seconda patria; episodica al confronto è l'emigrazione verso altre direzioni".

Riguardo alla famiglia Balli, originaria di Cavergno (TI), sottolineavamo nel nostro articolo "I tipografi Balli di Città del Messico" (Annuario della SGFF/SSEG, 1995, p. 41-46) che in California vivono oggigiorno non solo dei Balli i cui antenati partirono da Cavergno nel periodo dell'emigrazione valmaggese più marcata (19° secolo ed inizio del 20°), ma pure lontani discendenti del tipografo Pedro Balli, che s'imbarcò per la provincia della Nuova Spagna il 15 luglio 1569 e che fu attivo in Messico dal 1574 al 1600. Un lontano rapporto di parentela tra di loro non è escluso, è però molto difficile provarlo.

Una testimonianza della presenza di discendenti di Pedro Balli nel Sud degli Stati Uniti, e più particolarmente nella regione del Rio Grande al confine con il Messico, è il vecchio cimitero di famiglia che si trovava in una tenuta agricola del Llano Grande tra Progresso e Run, non lontano da Donna. Nell'ottobre 1998, su iniziativa di Arturo M. Balli (che ringraziamo per l'interessante documentazione fornitaci) e con l'appoggio della "Hidalgo County Historical Commission", è stata posta una lapide ("Historical Marker" della "Texas Historical Commission") in cui è stata così riassunta la storia del cimitero:

"JUAN JOSE HINOJOSA (1700-1789) WAS GRANTED LAND INCLUDING THIS SITE POSTHUMOUSLY IN 1790. HIS GREAT-GRANDSON ANTONIO BALLI CAVAZOS (1813-1887), WAS THE FIRST TO LIVE ON THE LAND, WHICH HE NAMED THE BALLI SAN ANTONIO DEL ESTERITO RANCH IN 1839. HE ESTABLISHED THE FAMILY CEMETERY. THE

EARLIEST MARKED GRAVE IS THAT OF ATILANO PINA (d. 1874), THE HUSBAND OF FRANCISCA NATIVIDAD BALLI RUBALCABA. ANTONIO BALLI CAVAZOS WAS LAID TO REST WITH HIS WIFE MANUELA RUBALCABA IN 1887. THE LAST BURIAL WAS THAT OF APOLONIO BALLI SALAZAR IN 1956. THERE ARE SEVENTEEN MARKED AND AT LEAST SIXTEEN UNMARKED GRAVES IN THE BALLI CEMETERY. THE GRAVEYARD IS ALL THAT REMAINS OF A 7,000 ACRE CATTLE RANCH THAT DOMINATED THIS PART OF THE VALLEY FOR 120 YEARS".

In una seconda lapide, posta sotto la precedente, si legge: "THE ORIGINAL PETITION FOR THE MARKER WAS SUBMITTED BY ARTURO M. BALLI, AGE 84, THE GREAT GRANDSON OF ANTONIO BALLI CAVAZOS".

Christian Balli

Des origines originales, mais non originelles Pourquoi et comment Rousseau et Chateaubriand sont devenus Neuchâtelois et ressortissants du Val-de-Travers

Eric-André Klauser

Au hasard de circonstances politiques et individuelles, deux écrivains majeurs de la littérature francophone des XVIII^e et XIX^e siècles ont obtenu – définitivement ou temporairement – la naturalisation neuchâteloise et sont devenus ressortissants de communes du Val-de-Travers : Jean-Jacques Rousseau (1712-1778) et François René de Chateaubriand (1768-1848).

En voici le pourquoi et le comment, non sans rappeler en préambule que de 1707 à 1848 (en fait) et 1857 (en droit) le pays de Neuchâtel a été régi comme principauté, sous le sceau de l'union personnelle, par les monarques «éclairés» de la dynastie prussienne des Hohenzollern.

Rousseau, on le sait, est né à Genève le 28 juin 1712; il est donc juridiquement *citoyen* de cette ville et le restera jusqu'en 1763. L'année de son 50° anniversaire, comme l'observe Frédéric S. Eigeldinger¹, «la nécessité, le hasard et la nostalgie ont conduit Jean-Jacques Rousseau sur les terres de la principauté de Neuchâtel. Dès le 3 juillet 1762, il apprend à Yverdon [...] que Leurs Excellences jugent impossible son exil sur territoire bernois²: il doit fuir. A l'ouest, la France; au sud, Genève; à l'est, Berne encore; autant de lieux où l'*Emile* [ainsi que le *Contrat social*] et son auteur sont formellement condamnés. Au nord, la petite principauté de Neuchâtel, possession de l'ami des philosophes, le roi de Prusse Frédéric II. Jean Jacques n'a pas le choix. [...] Et puis ce petit pays reste gravé dans sa mémoire : il y a vécu en 1730-1731 et y a fréquenté ses heureux «Montagnons» auxquels il a consacré quelques pages mémorables dans la *Lettre à d'Alembert* ». Le 10 juillet 1762, le promeneur

^{1 «} Des pierres dans mon jardin », Les années neuchâteloises de JJ. Rousseau et la crise de 1765, 1992.

² Le Pays de Vaud a été conquis par les Bernois en 1536 et ne recouvra son indépendance qu'en 1798!

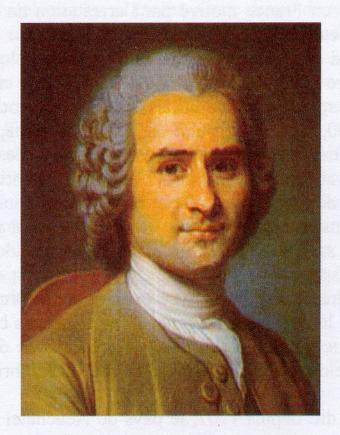
solitaire s'installe à Môtiers, au Val-de-Travers, sous la protection de S.M. Frédéric le Grand et de George Keith, dit Milord Maréchal, gouverneur de la principauté. Le 16 avril 1763, il reçoit gratuitement la naturalité neuchâteloise; désormais sujet de l'Etat de Neuchâtel, il renonce le 12 mai suivant à la citoyenneté genevoise : «J'abdique à perpétuité mon droit de Bourgeoisie et de Cité dans la Ville et République de Genève», signifie-t-il alors au premier syndic Jacob Favre.

De plus, vu les démêlés croissants de l'auteur de La Nouvelle Héloïse avec le pasteur môtisan Frédéric-Guillaume de Montmollin et certains habitants du village, la localité voisine de Couvet, par l'entremise de ses gouverneurs, Jonas-Henri Guyenet et Jean-Frédéric Petitpierre, adresse – gratuitement aussi – à Rousseau, le 1er janvier 1765, des «lettres de communier»³: «Nous dits gouverneurs avons reçu et incorporé, recevons et incorporons mon dit sieur Jean-Jacques Rousseau et ses descendants à perpétuité dans le corps de cette communauté». Le récipiendaire répond sur-le-champ aux Covassons «qu'il se tenait plus libre, sujet d'un roi juste et plus honoré d'être membre d'une communauté où régnaient la véritable égalité et la concorde, que citoyen d'une république où les lois n'étaient qu'un mot et la liberté qu'un leurre». Au reste, le 30 mars 1765, Rousseau n'écrit-il pas à l'éditeur parisien Nicolas Bonaventure Duchesne: « Mes noms, surnoms et qualités sont Jean-Jacques Rousseau naturalisé de la Principauté de Neufchatel et Communier de Couvet »? Et au livre douzième des Confessions, il précisera «Ainsi, devenu de tout point citoyen du pays, j'étais à l'abri de toute expulsion légale, même de la part du prince.»

L'autodafé des *Lettres écrites de la Montagne*, la citation à comparaître devant le Consistoire local et la pseudo-lapidation du 6 septembre incitent l'écrivain à quitter Môtiers le 8 septembre 1765 pour l'île Saint-Pierre, sur le lac de Bienne. De là, le 15, il adresse une missive à «Messieurs de la communauté de Couvet» – qui, le 7, lui avaient offert l'asile dans leurs murs – : «Si je disposais de moi selon mes désirs, c'est au milieu de vous que je voudrais vivre, et si la sûreté parmi d'honnêtes gens pouvait me suffire, je ne la chercherais pas ailleurs; mais, Messieurs, j'ai besoin aussi de la paix, et vous

³ Au XVIII^e siècle, « la naturalisation devait précéder l'entrée dans une commune. On pouvait être Neuchâtelois sans posséder aucun droit de bourgeoisie » (Fritz Berthoud, J.-J. Rousseau au Val-de-Travers 1762-1765, 1881).

avez des voisins [les Môtisans] qui malgré vous ne m'en laisseraient pas jouir. [...] Il faut vivre loin d'eux, comme de ces serpents venimeux qui portent le poison de leur souffle où ne peut atteindre celui de leurs dents. Agréez donc, Messieurs, avec mes très humbles remerciements de vos offres, mes regrets de ne pouvoir en profiter. Je ne m'éloigne pas de vous entièrement, puisque l'honneur d'être, par votre choix, membre de votre Communauté, m'impose des devoirs d'attachement et de reconnaissance qui me seront toujours chers et me rapprocheront de vous sans cesse.» Ce à quoi la Commune de Couvet répond le 25 octobre 1765 : «Autant elle est sensible à vos bontés et à votre amitié, autant elle est mortifiée que, par les circonstances actuelles, nous ne puissions jouir du bonheur de vous avoir au milieu de nous.»



Portrait de Jean-Jacques Rousseau au pastel par Maurice-Quentin de la Tour

Après cinq années d'errance, Rousseau s'établit à Paris en 1770; en 1778, il se rend à Ermenonville (Oise) chez le marquis René Louis de Girardin où il s'éteint le 2 juillet et où il est inhumé dans l'île des Peupliers. Fait avéré donc: l'ex-citoyen de Genève n'est pas mort apatride, mais sujet de la principauté de Neuchâtel et communier de Couvet!

Quant à François René, vicomte de Chateaubriand, de nationalité française, il a certes vu le jour le 4 septembre 1768 à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine) et a rendu le dernier soupir le 4 juillet 1848 à Paris.

Pourtant, en 1800, l'auteur du *Génie du christianisme*, des *Mémoires d'outre-tombe*, d'*Atala* et de *René*, a fait usage d'un passeport l'identifiant comme «natif de Boveresse, près de Neuchâtel, en Suisse», sous le nom d'emprunt de Jean-David de La Sagne.

Pourquoi cette falsification d'état-civil commise par un homme appartenant à l'aristocratie de son pays natal? Justement à cause de ses attaches nobiliaires! Contraint à l'exil par la Révolution, il visite et explore même certaines régions de l'Amérique du nord puis, après un bref retour en France motivé par l'arrestation de Louis XVI, il passe en Angleterre. Un séjour parsemé d'épreuves : il y connaît la misère, le froid et la faim. Néanmoins, il trouve quelques petits emplois de libraire et donne des leçons de français tout en préparant un grand ouvrage relatif aux révolutions anciennes et modernes.

Or, en 1800, sous le consulat de Napoléon Bonaparte, des mesures d'adoucissement sont décrétées à l'endroit des émigrés qui, comme lui, avaient préféré l'exil à l'abjuration politique. Châteaubriand décide de regagner sa patrie. Peu sûr de l'évolution du nouveau régime instauré par le «petit caporal corse», il juge plus prudent d'opérer sa rentrée sous le couvert d'un pseudonyme garanti par un faux passeport...

Pour ce faire, il s'abouche avec la légation de Prusse à Londres qui lui délivre le document douanier dans les termes cités plus haut. Cela n'explique guère, pensera-t-on, la présence de deux noms de lieux neuchâtelois sur le laissez-passer de Chateaubriand! Au contraire, oui!

Car on l'a dit: depuis 1707, le pays de Neuchâtel s'est placé de son plein gré sous la souveraineté personnelle des rois de Prusse. Lors du départ «camouflé» de Chateaubriand pour le continent, en 1800, c'est Frédéric-Guillaume III qui est prince de Neuchâtel. Aussi l'administration royale de Berlin connaît-elle alors à merveille la toponymie neuchâteloise. Partant, il n'est pas exclu qu'un des membres de la légation de Londres, auparavant délégué à Neuchâtel au côté du gouverneur ou, pour tout le moins, chargé naguère des affai-

res neuchâteloises au palais de Sans-Souci, se soit souvenu à bon escient de ces deux petits villages que sont Boveresse et La Sagne (celui-ci étant considéré, tout au long du XIX^e siècle, comme la Vendée neuchâteloise!).

Quoi qu'il en soit, muni de ses papiers aux consonances hautjurassiennes, le vicomte malouin sort de la Perfide Albion et pénètre dans l'Hexagone sans encombre. A Paris l'attend son ami Louis de Fontanes, lui aussi homme de lettres, noble et exilé; grâce aux encouragements de ce futur académicien, Chateaubriand accepte de publier quelques pages dans *Le Mercure*, en particulier le récit d'*Atala* qui attire sur lui intérêt et succès. On connaît la suite...

Vingt ans plus tard, Neuchâtel apparaît à nouveau dans la vie de l'amant de Madame Récamier : déçu de l'attitude de Louis XVIII à son égard, il sollicite des dirigeants de Berlin la charge de gouverneur de Neuchâtel, ni plus ni moins. Cette demande est rejetée mais, le vent ayant tourné, il obtient le poste d'ambassadeur de France près la cour prussienne jusqu'en 1824.

A cette date et derechef sous le nom d'emprunt de La Sagne, il se rend deux fois à Neuchâtel où sa femme séjourne pour des raisons encore mal définies.

A-t-il eu recours à d'autres occasions à ce double emprunt à l'onomastique neuchâteloise? On l'ignore. Par contre, il est prouvé qu'il n'est pas mort en 1848 comme bourgeois de Boveresse, autrement dit comme Boveressan ou Grenouillard (sobriquet donné aux habitants du village soit parce qu'ils chassaient les batraciens des marais voisins pour en manger les cuisses, soit parce qu'ils sautaient de pierre en pierre pour se rendre à Môtiers avant la construction d'un pont sur l'Areuse).

Eric-André Klauser

Branche de Pierre Louis Guinand 1748-1824, le célèbre opticien, communier des Brenets et des Ponts-de-Martel, bourgeois de Valangin

Pierre Arnold Borel

Pierre Louis Guinand fils de Pierre, né à La Corbatière, hameau de son enfance; baptisé au môti du Loucle (moûtier du Locle) le 28 avril 1748. Il reçoit à peine les premiers éléments de l'instruction la plus élémentaire car il doit aider son père à la menuiserie familiale dès son plus jeune âge. Mais Pierre Louis est déjà ébéniste à l'âge de 14 ans. Il fabrique des cabinets de pendules; avec un ferrier habitant le voisinage Pierre Louis apprend à fabriquer des boucles de souliers. Il apprend aussi à fondre et à travailler divers métaux, et à l'âge de 20 ans il s'essaye à usiner des boëttes de montres et y

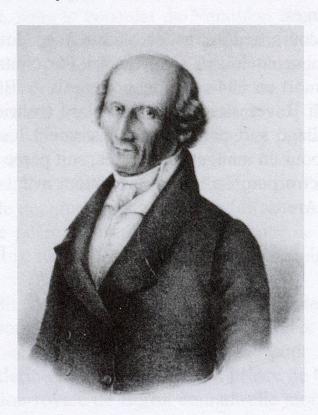


Fig. 1 Portrait de Pierre Louis Guinand aquarelle au Musée régional de La Sagne (NE)

réussit, le voilà bouètier. Restant le cabinotier préféré des célèbres penduliers Jaquet-Droz, il se rend souvent à La Chaux-de-Fonds, "Sur le Pont" pour livrer ses cabinets de pendules, il a alors l'occasion d'y voir un très beau télescope anglais à miroir qui excite sa curiosité. Guinand manifeste son intérêt et dit son désir de pouvoir démonter ce télescope et de l'examiner; Pierre Jaquet-Droz accède à sa demande et lui met même entre les mains un premier traité d'optique; sachant à peine lire et ne parlant que le patois neuchâtelois, Pierre Louis déchiffre laborieusement l'ouvrage qui lui ouvre des horizons. Connaissant peu les mathématiques mais ayant déjà monté pour lui-même des verres sur ses propres lunettes, Guinand cherche à se procurer du verre de qualité et arrive à copier exactement ce télescope. Par la suite, entre 1784 et 1790, il acquiert des notions de chimie utiles à ses essais de vitrification; il emploie une partie de ses soirées à des essais variés, en fondant chaque fois, dans son fourneau à vent, plusieurs kilos de verre. A chaque expérience, il a soin de noter les teneurs et les composants, les temps de fusion,



Fig. 2 Déchets de verre retrouvés derrière le four de la maison de Pierre Louis Guinand auxBrenets collection Pierre Deléglise, Les Brenets

le degré de chaleur puis, coordonnant les résultats successifs de ses expériences, il recherchait la cause des défectuosités, afin d'y obvier dans un essai ultérieur. Il fut fortement encouragé par les prix affectés à ces recherches, prix institués par diverses académies, spécialement par la Commission pour les Longitudes, de Londres, dont il obtint le programme en 1789. A plus de quarante ans il quitte sa profession de monteur de boîtes de montres pour celle, plus lucrative, de faiseur de timbres pour horloges à sonnerie et à réveil. Il peut amplifier ses expériences; il achète au bord du Doubs un terrain, y construit un four pour y fondre des masses de verre. Après bien des déboires dans la fusion de la matière vitreuse destinée à être polie et placée dans ses longues-vues, Guinand parvient à faire des disques parfaitement homogènes de 30 et de 50 cm de diamètre. Petit à petit, il contribua à augmenter, dans des limites extraordinaires pour l'époque, le pouvoir des instruments astronomiques et des lunettes marines. Guinand parvient ainsi à fondre de manière irréprochable jusqu'à 100 kilogrammes de verre à la fois. Il obtient un flint-glass si parfait qu'il surpasse en qualité et en volume celui qu'on faisait venir, à grands frais, d'Angleterre. De là date la grande renommée de notre opticien des bords du Doubs. (Pris dans les "Nouvelles Etrennes neuchâteloises" pour 1925, tiré de l'article de Paul Ditisheim).

(Voir aussi ici "La Biographie neuchâteloise" de F.-A.-M. Jeanneret, édité chez Eugène Courvoisier Le Locle 1863); de plus, Madame de Charrière écrivain habitant Le Pontet sur Colombier dit ce qui suit dans ses "Lettres d'un Français et Réponses d'un Suisse" ... lettre IV: "..vous ignorez l'histoire de Pierre Louis Guinand, des Brenets, que le seul désir d'avoir de bonnes lunettes l'a rendu excellent opticien ... ce 17 février 1793.. 1 ..Lettre V: " ... le Français au Suisse:... "quant à Guinand, j'en avois déjà entendu parler, eh! bien! appréciez-vous les-uns les autres et ne vous querellez plus, songez que vous pouvez redevenir tranquilles, vous serez bientôt peut-être le seul peuple industrieux en Europe..." ce 20 mars 1793.

Aussi, le "Messager boiteux de Neuchâtel" rappelle que Pierre Louis Guinand, communier des Brenets et des Ponts-de-Martel, fondeur de verre et opticien aux Brenets en 1811, était devenu célèbre par la fonte de grosses lentilles pour télescopes, travail alors très difficile à exécuter. Il en fournit aux observatoires de Londres et de Paris ainsi qu'aux ministères de la Marine française et anglaise.

En 1820, le prince royal de Prusse visite son atelier des Brenets.

Pierre Louis Guinand est bourgeois incorporé de Valangin; il est reçu dans le corps des bourgeois de Neuchâtel par rescrit du roi de Prusse, prince de Neuchâtel.

Pierre Louis Guinand, le 8 février 1770, épouse **Elisabeth Jacot** la veuve de Jean-Pierre Bourquin. Elisabeth mourra en couches le 11 janvier 1771. Leurs enfants sont:

Henri, né le 11 janvier 1771 à La Chaux-de-Fonds. Verrieropticien comme son père, ouvre en 1828 une verrerie à Choisy-le-Roi près de Paris et produit des disques de flint-glass allant jusqu'à 35 cm. de diamètre, sans stries ni bulles. Il mourra en 1852.

Henriette sa jumelle née le 11 janvier. Ils sont baptisés le 19 du même mois. Seul Henri vivra.

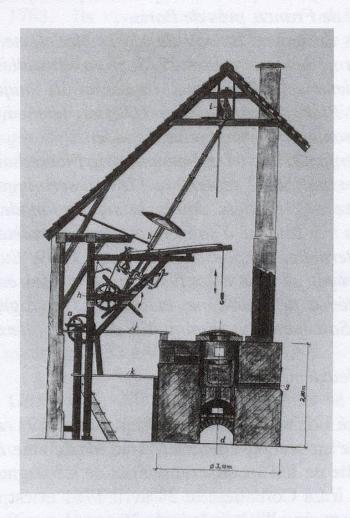


Fig. 3 Dessin du four avec la bâton brasseur, réalisé par Pierre Louis Guinand collection Pierre Deléglise, Les Brenets

(Quittance et séparation faite entre les enfants de feu Jean Pierre Bourquin, de La Sagne, d'une part, et Henry Guinand, leur demifrère, d'autre part.- 12 juin 1788 – J.-J. Brandt notaire, actes à temps, volume II folio 573.)

Henry, fils de Pierre Louis, l'opticien, sera le seul enfant du premier lit à atteindre l'âge adulte, puisque même sa sœur jumelle est enterrée à La Sagne le 19 décembre 1771, soit onze mois après sa naissance. Leur mère Elizabeth, née Jacot, est morte en couches à leur naissance aux Crosettes, probablement dans la ferme Jacot au pied du Mont-Cornu.

Installés tous deux aux Brenets, Henry supporte mal la cohabitation avec son père qui lui fait des observations continuelles, aussi c'est encore très jeune que le fils quitte la principauté pour aller s'établir en Ile de France, près de Paris.

Olivier, fils du second lit, soit de Marie Madeleine Jeanricharddit-Bressel est né le 7 novembre 1775. Il va s'installer en Bavière. Marié à une demoiselle Duplaquet, ils ont un fils unique prénommé Paul Auguste. Pierre Louis, le père d'Olivier, leur envoie plusieurs fois quelques sommes d'argent pour les aider.

Philibert, enfant d'une troisième union de Pierre Louis, avec Marianne Jeannot, naît le 12 septembre 1787. Il sera juge suppléant et ancien d'Eglise aux Brenets. Après la séparation de ses parents, Philibert resta très attaché à sa mère et vécut complètement hors de sa famille paternelle. Il épousa, le 24 avril 1809, Eusébie Bersot, des Brenets, et fut père de deux fils: Ulysse, professeur de géographie à l'Académie de Lausanne, et auteur d'ouvrages historiques neuchâtelois. Son épouse est Fanny Alix Jeannot, fille de David, des Brenets.

Numa, le deuxième fils.

Veuf, Pierre Louis Guinand, le 17 septembre 1771, aux Ponts-de-Martel, épouse en secondes noces **Marie Madeleine Jeanrichard-dit-Bressel** fille de feu Jacob, communier de La Sagne. Marie Madeleine meurt à La Corbatière le 28 avril 1781 et est enterrée à La Sagne le 30 du mois, elle était âgée de 30 ans. Leurs enfants sont:

Aymé, né le 18 avril 1774, meurt enfant.

Amélie, née à La Corbatière le 9 juin 1778; elle épousera, le l^{er} octobre 1802, aux Ponts-de-Martel, Georges Louis Couleru fils de Georges Louis, horloger à Montbéliard, et de Marguerite née Charpiot. Georges Louis est dessinateur aquarelliste de renom établi

à Fleurier; il a laissé du Val-de-Travers de nombreuses toiles de paysages; originaire de Bart et de Monbéliard, il vient aux Brenets où il fait la connaissance d'Amélie; ils s'établissent à Fleurier.

Aymé, né aux Brenets le 23 février 1780, reprendra l'atelier de feu son père et ouvre une verrerie aux Combes de Chaillexon sur territoire comtois, en face des Brenets.

Veuf pour la deuxième fois, Pierre-Louis épouse en troisièmes noces la fille de feu Jean David Jeannot, des Brenets, veuve de Daniel Masson:

Marianne Masson née Jeannot.

Le mariage de Marianne et de Pierre-Louis est célébré le 13 du mois de mai 1783. Ils vivent ensemble un an neuf mois et sept jours! "pourquoi compter ainsi les jours?... c'est une femme acariâtre, crainte des enfants des Brenets; Pierre Louis est fort malheureux aux côtés de cette mégère. Tout le village en est témoin; le 5 juin 1793, le justicier matrimonial de Valangin décrète une séparation de corps qui sera suivie du divorce en 1798 pour cause d'antipathie insurmontable régnant entre eux (tiré d'un extrait de lettre d'Auguste Jeanneret, notaire aux Brenets, à Madame Esther Courvoisier-Guinand, datée du 3 septembre 1907). Pendant 5 ans Pierre Louis ne peut se remarier.

Mais le 14 mai 1806, il se marie pour la quatrième fois; sa femme **Rosalie Bouverat** est née en 1783; ils n'eurent pas d'enfant, elle devint veuve de Pierre Louis lorsqu'elle n'avait elle-même que 31 ans et elle meurt en 1855 à Villers-le-Lac.

II. Pierre Guinand I, fils de Pierre II, enfant né illégitime, reconnu par son père; né aux Brenets en janvier 1712, baptisé le 1^{er} février suivant; catéchumène en 1730 aux Brenets. Pierre est légitimé par le Conseil d'Etat le 22 septembre 1724 selon les lettres de légitimation qui ne lui sont délivrées que le 22 avril 1748. Menuisier-ébéniste. Pierre Guinand demande quelle sera sa condition personnelle et celle des sujets des Ponts-de-Martel, car il songe à y habiter, demande du 19 février 1770. Il est reçu communier du village le 2 mars 1770, il est aussi bourgeois incorporé de Valangin et épouse Marie Esabeau Roulet dite Marianne, fille de Théodore le capitaine de milices fils, de l'Ancien Guillaume et de Madelaine née

Guynand, fille de Guillaume; née le 4 mai 1728 aux Ponts-de-Martel. Décédera en 1784, le 21 juillet. Leurs enfants naissent à La Corbatière:

Pierre-Louis, baptisé le 24 avril 1748 au moutier du Locle; deviendra un opticien célèbre.

Abram Louis, baptisé à La Sagne le 8 janvier 1752. Meurt à l'âge de 44 ans le 23 février 1796. Juge en renfort aux Brenets. Epouse I, aux Ponts-de-Martel, le 14 octobre 1776 Marie Anne Guynand, fille de Pierre le fils de Daniel. Elle meurt aux Brenets à l'âge de 29 ans et est enterrée le 24 du mois d'avril 1783; laissant des enfants petits:

Julien

Philippine

Sophie

Marianne

Anne Marie, aussi née à La Corbatière, baptisée au Locle (au môty ou moûtier), le 27 juillet 1755; s'y mariera de même le 20 avril 1782 avec Jean Frédéric Brandt-dit-Grieurin, fils de feu Frédéric, de La Sagne, au Locle.

David, né à La Sagne le 29 janvier 1758 où il mourra le 31 mai 1814. Il avait épousé, le 14 mai 1776, aux Ponts-de-Martel: Marie Eléonore Vuille, fille de Daniel, de La Sagne et de Tramelan-Dessus.

Partage des biens des parents Guynand-Roulet, soit 98 écus et 14 batz, Pierre étant mort il y a 7 ou 8 ans et sa femme Esabeau est décédée en 1784.

III. Pierre Guynand II, est fils de Pierre le jeune. Il est né aux Brenets le 13 janvier 1695; en 1711 il fait sa Première Communion. Il est déjà père à l'âge de 17 ans. Mercenaire dans le Régiment suisse de Castella avec le grade de lieutenant. Sa femme, fille de feu Joseph Billon, Anne Marie Billon, comunière des Brenets, lui donne un fils "né sur le petit lit", enfant que Pierre II a reconnu pour son fils:

Pierre IV, il sera baptisé aux Brenets le l^{er} février 1712 en présence du sieur sautier représentant le père.

IV. Pierre le jeune Guynand, fils de Pierre le Vieux, communier des Brenets, juge en renfort en 1706; le 5 novembre 1709, nou-

velle nomination comme juge suppléant. Il est aussi hoste à l'auberge du Lion d'Or, aux Brenets; le 27 mai 1710, son père lui vend un courtil au Cernil Girard pour 401 livres faible monnaie coursable dans la principauté. En 1741, il fonctionne encore comme juré. C'est le 24 mars 1694 qu'il se marie avec **Susanne Quartier-dit-Maire** communière des Brenets, village où leurs enfants seront baptisés:

Pierre, né en 1695, ligne directe.

Ursule, née en 1696.

Abraham, né en 1698.

David, né en 1700.

Jonas, né en 1703, mort en 1775, a épousé, en 1732, Marie Magdelaine Ducommun-dit-Verron, fille d'Abraham, du Locle.

Moÿse, né en 1706; mariage en 1731 avec Esther DucommunditVerron fille d'Abram; veuf, Moyse épousera II, en 1741, Anne Marie Billon fille de Pierre le justicier des Brenets.

Magdelaine, née en 1709

Daniel, né en 1710; épouse Ursule Billon fille de David, des Brenets.

V. Pierre dit le Vieux Guynand-dit-chez-Louys, fils de Louys. Paysan à l'Ogémont (Laugémont) au lieu dit "Le Cernil Girard" où il possède une maison et des terres; propriétaire du maix des Recrettes. A la date du 5 juillet 1660, il reconnaît, avec son père, ce domaine de montagne en indivis. Pierre le vieux est cité en 1706. Est dit décédé en 1718. Sa femme était Loÿse Quartier la fille de Daniel, des Brenets. Le 22 juin 1700 il y a accord de partage entre ses enfants:

Pierre le jeune, ligne directe.

Abraham

Moyse

Jeanne.

VI. Louys Guynand, fils de Jaques. Franc habergeant des Montagnes de Valangin. Le jeudy 5 juillet 1660, avec son fils, reconnaît ses biens et héritaiges aux Recrettes du Cernil Girard à Logémont rière Les Brenets. Son épouse est Jeanne Berset, fille de David, du Cernil Girard; enfants:

Jeanne qui se mariera avec Pierre Quartier-dit-Maire (Mayre) fils d'André.

Pierre, ligne directe.

Loÿse

Marie, elle épouse en 1644: Abram Quartier-dit-Mayre.

VII. Jaques Guynand, communier des Brenets; fils de Pierre; en 1618, Jaques obtient le droit de mettre paître son troupeau de brebis sur le communal des Brenets. il achète, le 25 avril 1590, une terre à Logémont. En 1567 il s'est marié avec **Perrenon Péquignot-Jehanguynand** la fille d'Anthoyne, et de Guillauma Pierrotquartier; leurs enfants sont:

Claude

Louys, ligne directe.

David

Adam

Daniel

Jeanne

Elizabeth

Pierre

VIII. Pierre le Juesne Guynand (le jeune); des Brenets; est fils d'Estienne; il est cité en l'an 1550 comme laboureur; son décès se situe vers 1554. Le traité de mariage est daté du 20 septembre 1530 lorsqu'il épouse Guillauma Petitjehan, fille de Claude, communier des Brenets.

IX. Estevenin Guynand, fils de Besançon. Il y a reconnaissance de ses biens le 3 décembre 1510; il est juré des Brenets en 1527 et meurt avant le ler avril 1531. Il avait épousé Vuillemette Quartier, fille de Besancenet, des Brenets; dite asgée en 1534 lorsqu'elle s'appensionne avec ses enfants:

Guillauma, épousera en premières noces Estevenot Jacoutot, des Costes au Vaulx, de Morteau. Puis, ensuite, Estienne Petitjehan, fils de Girard.

Guillaume, cité en 1550.

Jehan le juesne, épouse en 1567 Jehanne Péquignot-Jehan Guynand la fille d'Anthoyne.

Marguerite, épousera Pierre Vuillemin Taillard, de Morteau.

Jehan-le-Vieux, maire des Brenets; cité en 1534. Marie, épousera, avant février 1517, Jehantot Jacoutot. Pierre le juesne, ligne directe. Pierre le vieux Clauda Jehanna

X. Besançon Guynand, né au XV^e siècle, décédé avant 1519 aux Brenets. Il est père de: Estevenin, ligne directe.

Pierre-Arnold Borel